



Association pour l'inclusion des enfants et jeunes avec autisme

Solde de la taxe d'apprentissage 2026

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE EST UN VERSEMENT OBLIGATOIRE.

VOUS AVEZ LE CHOIX DE SON AFFECTATION.

FAITES-EN UN LEVIER CONCRET POUR L'INCLUSION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES AVEC AUTISME !

Pourquoi verser votre taxe d'apprentissage à l'association « Sur les bancs de l'école » ?

L'autisme est un handicap qui touche 1 personne sur 100, dont 100 000 jeunes de moins de 20 ans.

40% de ces enfants ne sont pas scolarisés.

Depuis 18 ans, Sur les bancs de l'école poursuit une mission de service public auprès des jeunes avec autisme et de leurs familles. Un accompagnement qui change durablement leur trajectoire de vie, et limite d'autant les dépenses publiques associées.

Notre but

L'inclusion scolaire en milieu ordinaire

de tous les enfants et jeunes avec autisme et leur accès à l'autonomie sociale et professionnelle.

Des méthodes innovantes, uniques et adaptées aux enfants et jeunes avec autisme.

Des résultats probants :

200 enfants pris en charge chaque année. Plus de 2000 jeunes accompagnés depuis la création de l'association.

Pour permettre cette inclusion, nous avons créé deux établissements uniques en France

Sur les bancs de l'école (La Maison de Ted)

Lieu unique d'accueil et d'accompagnement des enfants avec autisme et de leurs familles, réunissant l'ensemble des suivis nécessaires à une inclusion scolaire réussie en milieu ordinaire.

Autism Friendly Académie

Établissement privé reconnu par l'Éducation Nationale, accueillant des élèves avec autisme âgés de 12 à 20 ans dans un cadre d'apprentissage adapté, avec un accompagnement vers une insertion professionnelle réussie en milieu ordinaire.

En 2026, le solde de la taxe d'apprentissage, dû par toutes les entreprises ayant au moins un salarié, est égal à 0,09% de leur masse salariale de 2025.

Calendrier 2026

Au plus tard le 5 ou le 15 mai 2026, les entreprises déclarent et paient le solde de leur taxe d'apprentissage 2025 auprès de l'Urssaf, par l'intermédiaire de la DSN.

Entre le 26 mai et le 21 août 2026, les entreprises désignent le (ou les) bénéficiaires du solde de leur taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTéA.

Entre le 3 septembre et le 21 octobre 2026, les entreprises ont une 2ème période de répartition du solde de leur taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTéA.

Vous pouvez allouer tout ou partie du solde de votre taxe d'apprentissage à l'association « Sur les bancs de l'école » en quelques minutes. Cette affectation n'engendre aucune charge supplémentaire pour votre entreprise.

Retrouvez-nous directement sur la plateforme SOLTéA



Sur les bancs de l'école
(La Maison de Ted)
Numéro UAI : 0756021M
SIRET : 51279131000042



Autism Friendly Académie
passerelle vers le professionnel

Autism Friendly Académie
SIRET : 51279131000034

TAXE

TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR LE SITE DE LA PLATEFORME SOLTéA

OU EN NOUS ÉCRIVANT À ta@surlesbancsdelecole.com

En soutenant Sur les bancs de l'école, vous inscrivez votre entreprise dans une démarche de responsabilité sociétale tournée vers l'inclusion concrète des jeunes avec autisme.

Quelques chiffres clés ! *

89 %

des parents et des professionnels interrogés déclarent avoir vu les jeunes progresser dans leur autonomie au quotidien

des parents interrogés disent se sentir soutenus

92 %

70 %

considèrent l'accompagnement reçu par l'association comme ayant été "déterminant"

Note moyenne de satisfaction des familles

9,2 /10

9,6 /10

Note moyenne de recommandation des familles

* Etude d'impact réalisée par KIMSO en 2024

Quelques témoignages de parents

« Nous demander aujourd'hui ce que l'association Sur les bancs de l'école nous a apporté dans l'éducation de notre fils, c'est reconsidérer plus de quinze ans de parcours depuis le petit garçon de quatre ans, sans langage, au jeune homme désormais en université. »

« L'engagement, le professionnalisme, la patience et la bienveillance des thérapeutes de l'association Sur les bancs de l'école ont permis à mon fils de progresser dans de nombreux domaines : interactions sociales, langage oral et écrit, autonomie au quotidien... Je voudrais témoigner de ma reconnaissance profonde envers les thérapeutes et toutes les personnes présentes à l'association, car grâce à eux, je peux construire un meilleur avenir pour mon enfant. »

« Sur les bancs de l'école » a obtenu le Label IDEAS en octobre 2023. Ce label reconnaît la qualité de notre gouvernance, de notre gestion financière et du suivi de l'efficacité de notre action. Il est donc un vecteur de confiance pour tous nos partenaires.

 LABEL IDEAS
L'EXIGENCE
en action

CONSTRUIRE UN AVENIR PLUS INCLUSIF POUR LES ENFANTS ET JEUNES AVEC AUTISME PASSE PAR DES ACTIONS CONCRETES, SOUTENUES PAR DES ENTREPRISES ENGAGÉES.

EN FLÉCHANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE VERS «SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE», VOUS Y PARTICIPEZ DIRECTEMENT.

Sur les bancs de l'école

Association loi 1901 à but non lucratif
6 rue de la Saône, 75014 Paris
Tél. : 01 56 23 00 44
ta@surlesbancsdelecole.com

Autism Friendly Académie

52 rue Labrouste, 75015 Paris
www.surlesbancsdelecole.org



Merci à tous ceux qui ont déjà soutenu l'association !

Retrouvez la liste des entreprises partenaires

